

Embargo, le 11 mai 2011 à 8 h 30 (Bruxelles)
INFORMATION REGLEMENTEE

SOLVAC

Déclaration intermédiaire

Conformément à l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007, art. 14.

A la date de ce jour, SOLVAC détient 25.512.757 titres Solvay, soit 30,12% de SOLVAY, inchangé par rapport à fin 2010.

Pendant la période allant du 1er janvier 2011 à ce jour et conformément à ce qui avait été annoncé :

- SOLVAC a perçu un dividende brut de 30,6 millions EUR (acompte du dividende Solvay de 1,20 EUR brut par action, comptabilisé en 2010 et payé le 13 janvier 2011). Il touchera le solde de dividende Solvay (1.8667 EUR brut par action, en hausse par rapport à 2009) le 17 mai 2011, soit un dividende brut de 47,6 millions EUR ;
- SOLVAC a payé le 17 février 2011, le second acompte (1,47 EUR net par action) valant solde, suite à l'approbation de l'Assemblée Générale du 10 mai 2011. Ceci représente une sortie de cash de 26,5 millions EUR (y compris précompte mobilier).

Notons à titre d'information que SOLVAY a publié ses résultats du 1er trimestre 2011 le 9 mai 2011. Le communiqué de presse de SOLVAY est disponible sur www.solvay-investors.com.

Cette déclaration intermédiaire a été approuvée par l'Administrateur délégué de SOLVAC.

Pour plus d'information, nous vous invitons à contacter :

SOLVAC S.A.

Investor Relations

Rue Keyenveld 58

B - 1050 Bruxelles (Belgique)

Tel : 32/2/509.61.11

Fax : 32/2/509.72.40